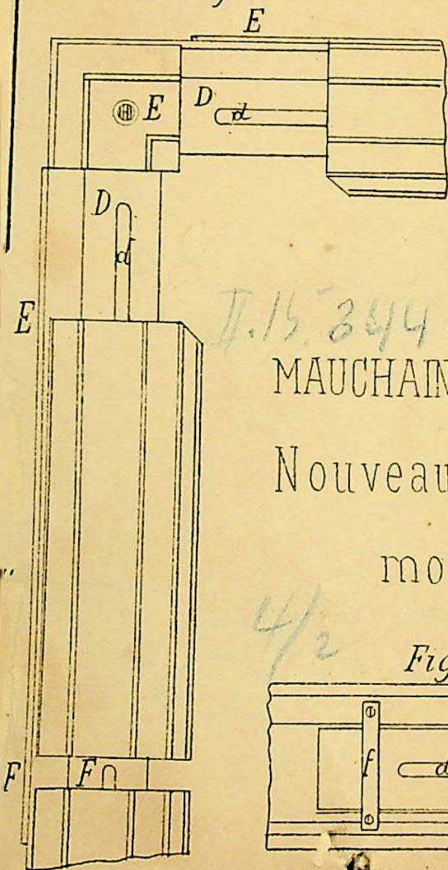
40-155 344

Series II vol 15

Fig. 1

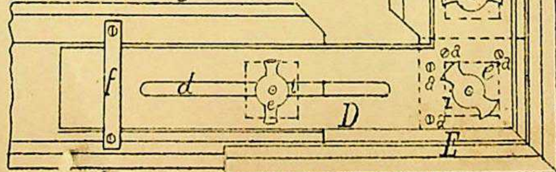


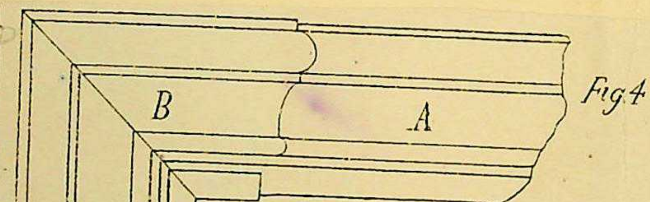
II.15.344.

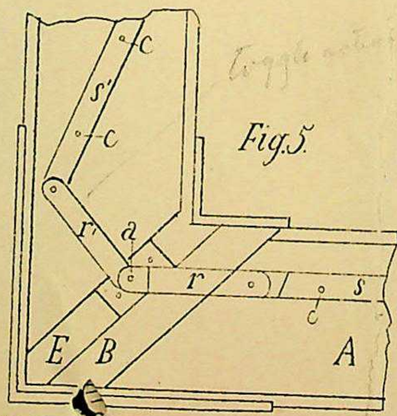
MAUCHAIN ARMAND

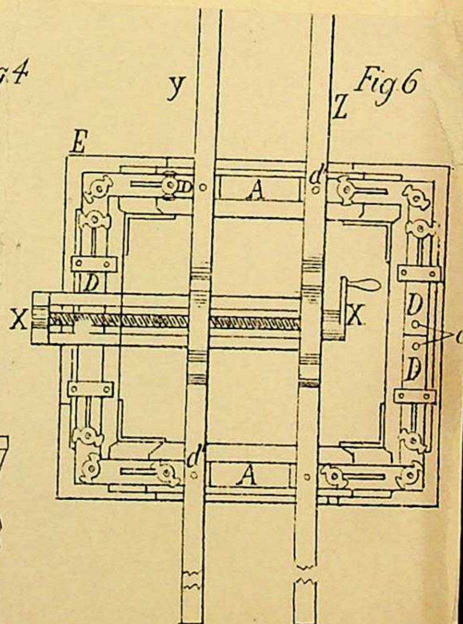
Nouveau cadre

mobile




Fig.4
B
A
A


Fig.5.
c
s'
c
r'
a
r
s
c
E
B
A


Fig.6
y
Z
E
A
d
D
X
X
D
D
A
d

Ces perfectionnements comportent un mode de disposition de l'intérieur de la cuvette contenant l'eau; un système d'établissement et la combinaison du siège et de la cuvette; une disposition pour le nettoyage et des dispositions pour la distribution supérieure des eaux.

Le dessin représente à titre d'exemple une disposition établie d'après ce système perfectionné.

La fig. 1 montre un plan, la fig. 2 une coupe suivant la ligne *B B* de la fig. 1, et la fig. 3 une coupe suivant la ligne *E E* de la fig. 2.

La fig. 4 montre une coupe transversale suivant la ligne *C C* de la fig. 2, et la fig. 5 montre la coupe en échelle agrandie de l'ouverture *D D* dans la fig. 2.

Comme il est facile de s'en rendre compte, la partie supérieure ou siège *a* est de préférence en bois avec une garniture intérieure *b* pour permettre la circulation de l'eau qui arrive par le tube *c* tout autour du siège *a*, lequel repose sur la partie supérieure saillante *d* de la cuvette *e*; la cuvette *e* est établie en fonte, poterie ou matière solide convenable, avec un bouchon de nettoyage *f*, en cuivre disposé à vis, comme il est indiqué fig. 2.

La cuvette inférieure *e* est séparée par la pièce *g*, venue de fonte et descendant jusqu'en *D* en dessous de la ligne de l'eau qui est à hauteur du coude du tube de conduite *h*, venu de fonte en même temps; il est facile de se rendre compte que, par ce mode de division du fond de la cuvette, il serait impossible, à moins de briser la cloison *g* qu'une pièce en bois ou matière solide d'une longueur plus grande que la distance comprise entre la cloison *g* et la paroi de la cuvette inférieure *e*, puisse même par malveillance, franchir l'espace et passer dans le tube de conduite *h*.

Pour les water-closets plus soignés, on peut disposer un clapet de fermeture au dessus de la ligne d'eau en un point convenable, ce clapet pouvant se manœuvrer soit distinctement, soit en même temps que l'on fait manœuvrer le robinet de distribution d'eau dont le mécanisme bien connu et fort variable n'est pas figuré au dessin.

344

16280

ATTESTATO di privativa industriale (2 aprile 1884 - Vol. 33, N. 64), per un anno, a datare dal 31 marzo 1884, rilasciato al signor Mauchain Armand, a Ginevra (Svizzera), per un trovato che ha per titolo: *Nouveau cadre mobile.*

TAVOLA XC

—

Cette invention a pour but d'offrir aux artistes, marchands de tableaux etc. un moyen réellement pratique d'utiliser un seul et même cådre pour plusieurs tableaux de grandeurs et de formats divers.

Plusieurs inventeurs ont poursuivi ce but mais aucun d'entre eux n'a réussi à construire un cadre mobile qui remplisse les conditions suivantes, exigées par les intéressés pour que le cadre puisse être utilisé pratiquement.

1° L'aspect du cadre ne doit différer en rien des cadres ordinaires. Le cadre doit pouvoir être revêtu de tous les genres de décoration.

2° Le changement de grandeur ou de format du cadre doit pouvoir être fait facilement et sans frottement des parties décoratives.

3° Le fonctionnement des parties mobiles ne doit pas être empêché lors même que le bois *travaillerait* un peu.

4° Le cadre mobile ne doit pas être beaucoup plus cher que les cadres ordinaires.

Le dessin représente deux dispositions quelque peu différentes de ce système de cadres.

La fig. 1 représente la face d'un cadre mobile dont les décorations peuvent naturellement varier à l'infini. Suivant que l'on désire un cadre pouvant varier plus ou moins de dimensions, on le munit soit de coins décoratifs *B* seulement, soit de coins *B* et des médaillons *C*. Les coins *B* ont aussi pour but ainsi que les médaillons *C*, de recouvrir les joints des cadres mobiles.

Dans la fig. 3 ces parties décoratives sont supposées enlevées et il suffit de jeter un coup d'œil sur cette figure et de la comparer avec la vue de l'envers du cadre, représentée par la fig. 4 pour se rendre compte de la construction du cadre mobile.

Ce dernier se compose:

1° D'une baguette *A* qui encadre le tableau; cette baguette est interrompue soit dans les angles seulement, soit dans les angles et au milieu, suivant qu'on veut ou non munir le cadre de médaillons décoratifs *C*.

2° Des parties décoratives *B*, *C* etc., qui recouvrent les joints de la baguette *A*.

3° D'un angle *D* en bois ou métal fixé au coin *E* au moyen de vis *a* (fig. 2).

4° De boulons *e* fixés à la baguette *A* et glissant dans les rainures *d* qui sont ménagées dans les angles *D*. Au moyen des écrous plats des boulons *e* la position

de la baguette *A* par rapport à l'angle *D* peut être réglée et fixée à volonté.

Si outre les coins *B* on adopte des médaillons *C*, une liste *F* remplira pour la partie centrale du cadre, le même but que l'angle *D* par rapport à la baguette *A*.

Les décorations *B*, *C* etc. épousent exactement le profil de la baguette *A*. Elles sont maintenues au moyen de boulons *e'* et peuvent être soulevées, ou enlevées complètement lorsqu'on change la grandeur du cadre, afin d'éviter tout frottement des parties décoratives.

Comme on le voit par la coupe dans la fig. 1, la rainure ménagée à l'envers de la baguette *A* est disposée de manière à ce que si le bois vient à *travailler* les parties qui glissent les unes dans les autres ne se grippent pas.

Les fig. 4 et 5 montrent une disposition quelque peu différente. L'angle *E* est relié à la baguette *A* au moyen des leviers coudés *r s* qui sont fixés en *a* et *b*.

Lorsque la baguette *A* est mise dans la position voulue, les bras du levier se fixent à la baguette au moyen de vis à bois *c c*. Une décoration *B*, fixée à l'angle *E* recouvre les joints de la baguette comme dans l'exemple précédent.

Enfin la fig. 6 représente une *clef* d'une disposition extrêmement simple qui permet d'ouvrir et de fermer les cadres mobiles avec beaucoup de facilité et sans risquer de fausser les coulisses.

Les deux montants *Y*, *Z* sont réunis au moyen d'une vis *X*, *X* qui permet de les éloigner ou de les rapprocher parallèlement l'un par rapport à l'autre.

Le long des montants *Y*, *Z* glissent des pitons (deux sur chaque montant) que l'on engage dans les trous *d'* des angles *D* du cadre; puis l'on tourne la vis *X* qui écarte les dits montants en les maintenant parallèles, de sorte que le cadre s'ouvre sans déviations possibles.

345

16604

ATTESTATO di privativa industriale (2 aprile 1884 - Vol. 33, N. 65), per anni quattordici, a datare dal 31 marzo 1884, rilasciato al signor Jefferies John Robert, a Londra, per un trovato che ha per titolo: *Perfezionamenti alle macchine trebbiatrici.*

TAVOLA XC

—

Questi perfezionamenti si riferiscono più particolarmente agli apparati per tagliare e frantumare la paglia.

Le macchine trebbiatrici sono sovente munite di apparati per tagliare e frantumare la paglia quando essa lascia gli sbattitori (*strawshakers*) dopo che è passata attraverso il tamburo, e dopo che il grano ne è stato trebbiato fuori.

La paglia è così preparata come alimento per il bestiame e per altri scopi.

L'apparato come venne fin qui costrutto consiste in un cilindro munito di lame per tagliare la paglia in piccoli pezzi, e di un secondo cilindro munito di sporgenze smussate per frantumare ed ammorbidire la paglia tagliata. Ogni cilindro è incassato parzialmente e le parti rispettive dell'incassamento sono munite di lame o sporgenze smussate per agire contro quelle dei cilindri. I due cilindri sono montati sulle trebbiatrici col cilindro tagliante posto in modo da ricevere la paglia dallo sbattitore, ed il cilindro frantumante è posto verticalmente sotto di esso in modo da ricevere la paglia tagliata dal cilindro tagliante sopra di esso.

Quando si desidera di tagliare e frantumare tanto le paglie sminuzzate quanto la paglia lunga, si dispone un apparato a cinghia, sollevante in modo da portare la paglia frantumata dal crivello al cilindro superiore o tagliante.

Questa disposizione è difettosa imperocchè il cilindro tagliante essendo così vicino all'estremità degli sbattitori da paglia vi è solo una piccola caduta per la paglia e conseguentemente l'alimentazione del cilindro tagliante è soggetta ad irregolarità causate dalle accumulazioni temporarie di paglia, vicino all'estremità degli sbattitori.

L'apparato o cinghia sollevante che si richiede se si desidera di tagliare o frantumare le paglie minute, aggiunge una complicazione inutile alla macchina.

Per mezzo dei perfezionamenti che formano oggetto dell'invenzione sono tolti questi svantaggi, l'alimento passa liberamente al cilindro tagliante ed è intieramente eliminato l'apparato per sollevare le paglie minute al cilindro tagliante.

Il cilindro tagliante vien disposto più basso di quanto si fece fin ora, ed in posizione tale relativa al crivello che le paglie minute passino direttamente dall'ultimo al primo senza l'aiuto di qualunque apparato trasportatore, ed il 2° cilindro o frantumatore vien posto lato a lato, ed in linea orizzontale col cilindro tagliante, invece che sotto di esso; in questa posizione esso riceve la paglia tagliata dal cilindro tagliante.